

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > Femme (Europe hors France) > Droits reproductifs (Europe) > **Avortement en Allemagne - Silence imposé : La bataille de l'article 219a est (...)**

Avortement en Allemagne - Silence imposé : La bataille de l'article 219a est lancée

mercredi 4 avril 2018, par [GUIBERT Christelle](#) (Date de rédaction antérieure : 13 mars 2018).

Faire la publicité de l'avortement est illégal outre-Rhin. Une gynécologue, récemment condamnée, se bat pour modifier la loi.

En novembre, la gynécologue Kristina Hänel a été condamnée à 6 000 € d'amende par le tribunal de Giessen, près de Francfort, pour avoir fait la publicité de l'avortement sur le site Internet de son cabinet. C'est illégal, en Allemagne, en vertu de l'article 219a du Code pénal.

Kristina Hänel a d'abord accepté cette condamnation, en silence. Mais après avoir reçu des coups de téléphone de plusieurs collègues, elles aussi menacées de poursuites, elle a décidé de réclamer haut et fort l'abolition de cet alinéa. Elle a remis une pétition au Bundestag, signée par plus de 150 000 personnes.

Pour une abolition

Les sociaux-démocrates (SPD), les Verts et l'extrême gauche (Die Linke) appellent à l'abolition de la règle. Les libéraux pourraient soutenir l'initiative. L'Union des conservateurs (CDU-CSU), en revanche, préfère une révision. « Lever l'interdiction de la publicité, hors de question, déclare la députée Elisabeth Winkelmeier-Becker. Nous proposons une distinction plus claire entre la publicité et l'information. »

Pas suffisant pour Kristina Hänel. Dans le *Tageszeitung*, elle rappelle avoir été condamnée pour « publicité » alors qu'elle estimait, elle, « faire un simple devoir d'information. Cet article est dévoyé par des organisations comme Pro Familia qui portent les attaques via les réseaux sociaux. » La gynécologue prévient : « Si le Bundestag choisit une simple révision, je saisirai la justice européenne, car l'accès à l'information est un droit européen. »

En Allemagne, qui célèbre cette année le centenaire du droit de vote des femmes, l'abolition du paragraphe 219a est devenue la nouvelle bataille féministe. Une manifestation est prévue aujourd'hui, à Kassel, dans la Hesse.

Christelle Guibert

P.-S.

* « Avortement en Allemagne : La bataille de l'article 219a est lancée ». Modifié le 13/03/2018 à 06h13 :

<https://www.ouest-france.fr/europe/Allemagne/avortement-en-Allemagne-la-bataille-de-l'article-219a-est-declaree-5617406>